



Élaborer votre diagnostic territorial pour mettre en oeuvre la Gemapi

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations impliquent la connaissance objective des enjeux, milieux et spécificités de votre territoire sous l'angle de ces thématiques. Le Cerema vous accompagne dans la réalisation du diagnostic préalable, indispensable pour appréhender les scénarios de développement territorial durable et guider vos choix stratégiques.



VOTRE BESOIN

► Comment bien cerner les contours de la Gemapi ?

► Comment déterminer les enjeux liés aux milieux aquatiques, à l'aménagement du territoire et au risque inondation ?

► Quels outils et méthodes appropriés utiliser pour élaborer votre diagnostic ?

► Quels critères retenir pour sélectionner un prestataire ?

NOS RÉPONSES SUR-MESURE

Accompagner la préparation du diagnostic:

- Élaboration du plan de phasage des études;
- Aide à la rédaction du cahier des charges;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage lors de la réalisation des études.

Effectuer (tout ou partie) de votre diagnostic concernant:

- L'acquisition et l'analyse des données utiles;
- La bonne compréhension du fonctionnement des milieux aquatiques et des aléas;
- Le recensement exhaustif des ouvrages et aménagements hydrauliques;
- La détermination pertinente des enjeux.

Renforcer votre autonomie

- Formation de vos équipes aux outils utiles au diagnostic.

RÉPONDRE À VOS BESOINS, À VOS CÔTÉS

Le Cerema, ce sont:

- ➔ des capacités d'accompagnement à chaque étape : phases amont, diagnostic, aval, suivi;
- ➔ une expertise reconnue en matière d'ouvrages hydrauliques (développement de méthodologies d'évaluation de la sécurité des ouvrages) et d'analyse du fonctionnement des milieux aquatiques;
- ➔ des équipes au plus près des territoires;
- ➔ une vision pluridisciplinaire et intégrée de la Gemapi;
- ➔ une participation active, aux côtés des pouvoirs publics, à l'élaboration de méthodologies de référence dans ce domaine.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



Diagnostic territorial intégrant l'évolution hydrologique du bassin versant, les ouvrages hydrauliques et l'historique des crues sur un siècle.

2017-2019

“ Le partenariat avec le Cerema s'est révélé très enrichissant. Il a non seulement permis de mieux caractériser le risque et l'aléa inondation sur le bassin versant, mais également d'ouvrir des perspectives de gestion de celui-ci par la mise en œuvre de techniques et méthodologies innovantes. **”**

Alexandra GUILBERT

Ingénierie Animatrice SAGE

Responsable Technique

CO.BA.H.M.A. – EPTB Mauldre



Diagnostic sur les systèmes d'endiguement. Recherche d'organisation pour la gouvernance Gemapi sur le bassin versant.

2017-2019

“ Le partenariat avec le Cerema a permis de nous accompagner dans l'émergence d'idées et l'obtention d'une ligne directrice pour la mise en œuvre de la compétence Gemapi. Quels objectifs devons-nous nous donner, comment gérer cette compétence suivant les territoires et les problématiques différentes qu'ils présentent. **”**

Jean-Michel VIART

Maire de Saint-Julien les Villas,

Vice-Président de Troyes Champagne

Métropole chargé de la trame hydraulique,

Vice-Président de l'EPTB Seine Grands Lacs

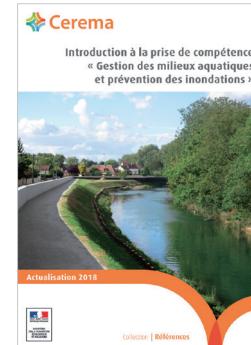
QUELQUES PUBLICATIONS ET FORMATIONS QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

Publications

cerema.fr/editions



La Gemapi vers une gestion intégrée de l'eau dans les territoires, Petit Essentiel Cerema 2018



Introduction à la prise de compétence «Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations», Cerema 2018



Partages d'expérience sur la Gemapi (5 publiés), Cerema 2018 et 2019



Formations

cerema.fr/formations

— Interventions sur la présentation de la compétence Gemapi et sur des retours d'expérience.

— Organisation de journée technique «des outils pour la Gemapi» : Présentation d'outils utiles à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (diagnostic territorial, aide à la décision, guides méthodologiques).

— Présentation de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides.

— Présentation sur les systèmes d'endiguement.

Pour nous contacter :
rha.er.dtecemf@cerema.fr

www.cerema.fr

